

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 92 (1941)
Heft: 11

Artikel: Statistique forestière suisse 1939
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Statistique forestière suisse 1939.

L'Inspection fédérale des forêts vient de publier, avec un fort retard, le dernier fascicule de la dixième livraison de la statistique forestière suisse. Il contient, outre les indications habituelles sur 1939, les moyennes annuelles de 1935 à 1939 concernant les exploitations dans les forêts publiques, leur rendement financier et le commerce des bois avec l'étranger.

Nous avons glané dans cette récapitulation, à l'intention des lecteurs du « Journal », les quelques données suivantes.

Notons en passant que l'Inspection fédérale des forêts étudie, depuis quelques années, les moyens de donner une plus grande extension à la statistique forestière suisse. Les cantons ont déjà reçu, en 1939, le formulaire définitif pour les nouvelles enquêtes prévues. Il s'agira d'indiquer séparément le volume des résineux et des feuillus, aussi bien pour le bois d'œuvre que pour le bois de feu. Les résultats de la statistique ainsi élargie seront publiés, pour la première fois, dans le premier fascicule de la période 1940—1944.

Résumés pour l'année 1939.

1. Superficie forestière.

La part occupée par les différents terrains, dans la surface totale du domaine forestier public, était la suivante (%) :

	Fin 1939	1938
Surface couverte (sans les pâturages boisés) . . .	82,9	82,9
Pâturages boisés (réduits à la surface couverte) . .	5,7	5,7
Sol agricole	3,3	3,4
Surface improductive	8,1	8,0

2. Exploitation des forêts publiques.

Voici la quantité de bois que les forêts publiques ont fournie, par hectare de surface couverte :

	1939	1938	1930—34
	m ³	m ³	m ³
Forêts domaniales	4,8	5,0	4,6
Forêts communales à gérance technique	4,7	4,8	4,5
Autres forêts communales	3,2	3,3	3,1
Moyenne pour l'ensemble des forêts publiques	3,5	3,6	3,3

Les forêts domaniales qui ont fourni le plus fort volume, par hectare de la surface boisée, sont celles de l'Ecole forestière fédérale (6,8 m³), des cantons d'Argovie et de Thurgovie (6,3 m³), de Zurich (6,0 m³) et de Neuchâtel (5,6 m³). Touchant les *forêts communales*, c'est le canton d'Argovie qui se classe en tête (6,7 m³); il est suivi par ceux de Bâle-Ville (6,3 m³), de Soleure (6,1 m³), de Neuchâtel (5,9 m³) et de Fribourg (5,6 m³). Pour les forêts communales gérées par des inspec-

teurs, les plus fortes exploitations à l'hectare ont eu lieu : *a*) dans les forêts du Plateau, à Aarberg (10,7 m³), Zofingue (10,2 m³) et Lenzbourg (10,1 m³); *b*) dans les forêts du Jura, à Aarau (8,9 m³), Soleure (8,7 m³), Granges et Olten (7,3 m³); *c*) dans les forêts des Alpes, à Klosters (5,3 m³), Ems (5,0 m³) et Coire (4,6 m³).

Les différentes catégories ont été représentées comme suit dans le produit de l'exploitation (%) en 1939 :

	Forêts domaniales	Forêts communales
Bois d'œuvre	48,3	45,9
Bois de feu	51,7	54,1
Résineux	69,7	72,5
Feuillus	30,3	27,5

Depuis une série d'années, la proportion de ces catégories n'a pas varié sensiblement.

4. Rendement financier des forêts publiques.

Rendement et dépenses ont été les suivants dans cette catégorie de forêts :

	Rendements bruts		Dépenses		Rendements nets	
	par m ³	par ha	par m ³	par ha	par m ³	par ha
1939	23,8	83,7	12,7	44,7	11,1	39,— fr.
1938	23,3	83,6	13,1	46,8	10,2	36,80 »
1937	22,3	77,8	12,8	44,7	9,5	33,10 »
1925—29	30,1	105,3	13,9	48,6	16,2	56,70 »

La part que forment les frais moyens de façonnage et de transport, pour l'ensemble des forêts publiques, a atteint plus de la moitié des dépenses totales. Ces dernières ont diminué de 3,9 % par rapport à 1938. Cette diminution fut considérable en ce qui concerne les chemins forestiers (21,6 %), puis les assainissements et travaux de défense (20,3 %).

Pour l'ensemble des forêts publiques, les rendements bruts, qui étaient de 49,9 millions de francs en 1937 et de 54 millions en 1938, se sont élevés à 54,4 millions en 1939. Les rendements nets ont atteint 25,3 millions (23,8 en 1938 et 21,2 en 1937).

6. Commerce des bois entre la Suisse et l'étranger.

Voici à combien se sont élevées les importations :

Bois à brûler, feuillus	75.572 tonnes
Bois de râperie	1.790 »
Bois à brûler, résineux	3.779 »
Bois d'œuvre bruts, feuillus	50.806 »
Bois d'œuvre bruts, résineux	16.427 »
Sciages de feuillus	32.410 »
Sciages de résineux	17.024 »

Total : 197.808 tonnes

L'importation totale n'a comporté que 30,5 % de celle de la moyenne annuelle durant la période de 1925—1929, fait qui s'explique surtout par le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Elle a diminué de 37,5 %, comparativement à 1938. Cette forte diminution est due surtout au manque presque complet d'importation de bois de râperie (1,7 % de la quantité importée en 1938 !),

En ce qui concerne la part prise à nos importations par les différents pays, il y a lieu de souligner qu'en 1939 celle de la France a été la plus grande (48,1 %). Puis viennent la Yougoslavie (20,2 %), l'Afrique (10,9 %) et la Pologne (8,3 %). Les Etats d'Europe nous ont fourni 85,9 % du bois importé, l'Afrique 10,9 %, l'Amérique et les autres Etats 3,2 %.

Le bois à brûler entré en Suisse a été livré principalement par la France (62,6 %) et par la Yougoslavie (26,9 %). Le bois de râperie importé en 1939 est aussi presque uniquement d'origine française (88,6 %). Il provient à peu près exclusivement des régions frontières.

Notre *exportation* en 1939 a diminué et n'a atteint que 9000 tonnes environ, soit 89 % du chiffre de 1938. La diminution est due surtout au fort recul qu'a subi l'exportation de bois de feu feuillus (60,2 %). Les différentes catégories exportées ont été les suivantes :

Bois à brûler	750 tonnes	(8,3 %)
Bois d'œuvre brut	5163 »	(57,5 »)
Sciages	3067 »	(34,2 »).

On a exporté surtout en France (40 %), en Italie (37 %) et en Allemagne (15 %). L'Italie a été notre meilleur client pour les sciages de résineux (78 %) et l'Allemagne pour ceux de feuillus (48 %).

7. Consommation du bois en Suisse.

La consommation moyenne par habitant, qui était de 0,91 m³ en 1938, est tombée à 0,86 m³, dont 0,45 m³ de bois à brûler et de bois à papier et 0,41 m³ de bois d'œuvre.

La production de la forêt suisse en 1939 a égalé 91 % de la quantité de bois consommée. La différence entre la production et la consommation n'a été que de 320.000 m³.

8. Charges douanières en pour-cent de la valeur des importations.

Exprimées en pour-cent de la valeur déclarée à l'importation, les charges douanières ont sensiblement varié. Les voici pour les années 1937 à 1939 :

	Pour-cent de la valeur d'importation		
	1939	1938	1937
Bois à brûler et de râperie	2,27	1,36	2,06
Bois d'œuvre brut	3,51	4,82	4,54
Sciages	9,92	10,13	10,90

Le droit de douane moyen perçu par mètre cube est monté de 3,11 fr. à 4,79 fr. Cela est dû au fait que les traverses sciées de chêne

et d'autres essences feuillues, articles fortement taxés, ont été plus fortement représentées dans les importations.

La conclusion des commentaires de ce fascicule s'achève par les réflexions suivantes : « Le bois, dont l'importance avait toujours diminué dans les dernières années, par suite de la concurrence d'autres produits, redevient avec la guerre une matière première d'importance vitale et indispensable à notre économie nationale. La statistique de 1940, qui comprendra la première année entière de guerre, nous montrera quelle fut l'influence des événements politiques et militaires sur notre économie forestière. » H. B.

COMMUNICATIONS

Société vaudoise de sylviculture.

Course annuelle des 16 et 17 juin 1941.

Cette course d'été fut réservée, cette année, à la visite des « Fabrique de panneaux forts et bois croisé S. A. », à Tavannes, et « de Cellulose de bois S. A. », à Attisholz.

Elle remporta un gros succès et attira la participation record de 160 forestiers et amis de la forêt désirant s'initier aux procédés de transformation du bois, qu'ils livrent en grandes quantités à ces usines.

La course débuta à Tavannes un lundi après-midi. Elle fut suivie d'une nuitée à Soleure et, le lendemain, eut lieu la visite d'Attisholz. Les membres de la « Vaudoise » furent généreusement accueillis par les directions des usines et garderont un souvenir reconnaissant à Messieurs Schlappach et Brand, de Tavannes, et Messieurs Sieber senior et junior, d'Attisholz, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs, pour la chaleur de leur accueil et la peine qu'ils prirent à répondre à tous les désirs des visiteurs. Ils expriment aussi leur gratitude aux forestiers de Soleure et aux membres du comité de la Société, qui se sont dépensés sans compter pour organiser et agrémenter le voyage.

Fabrique de panneaux forts et bois croisé S. A., à Tavannes.

Pour beaucoup, les termes de placages, bois de déroulage, contreplaqués, bois croisé, panneaux forts, correspondaient à des formes un peu vagues du débit et de l'assemblage des bois. Mystère des mots, qu'une expérience à la Saint-Thomas devait percer.

Un *placage* est une feuille mince de bois, employée pour revêtir un corps massif ou un assemblage d'autres bois. Il varie, en épaisseur, de quelques dixièmes à plusieurs millimètres.

On l'emploie dans l'industrie du meuble pour lutter contre le fendillement du bois massif, pour obtenir des surfaces lisses se prêtant au polissage et au vernissage, pour la marqueterie et, en règle générale, l'embellissement des meubles. Il a aussi des emplois industriels, ainsi